

Les biostimulants

**Encore méconnus,
mais au potentiel considérable**

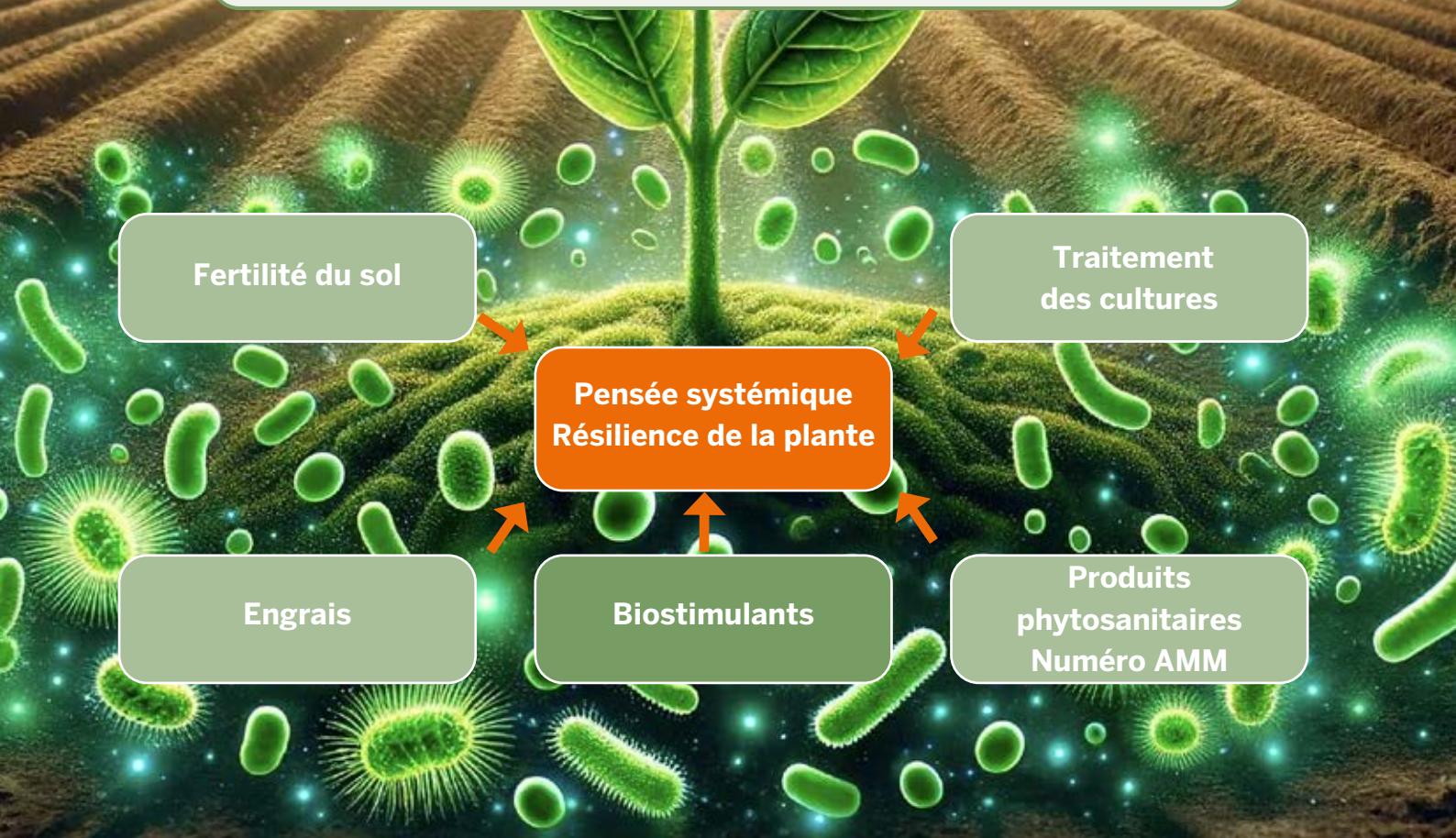


Outre les produits phytosanitaires et les engrais, il existe un nouveau groupe de substances qui ont un effet positif à la fois sur le rendement et la qualité des plantes : les BIOSTIMULANTS. Leurs propriétés suscitent un intérêt croissant, car ils constituent une réponse importante à la demande toujours plus forte de systèmes de culture résilients. Que sont les biostimulants et quelle valeur ajoutée apportent-ils dans la pratique agricole moderne et les espaces verts ?

Que sont les biostimulants ?

Les biostimulants sont couverts par la législation européenne sur les engrais. Selon le règlement européen sur les produits fertilisants CE 2019/1009, la définition d'un biostimulant est la suivante :

- Les biostimulants stimulent les processus de nutrition des plantes, indépendamment de la teneur en nutriments du produit.
- Les biostimulants améliorent les caractéristiques des plantes ou de leur rhizosphère en termes de :
 - Efficacité d'utilisation des nutriments
 - Tolérance au stress abiotique
 - Caractéristiques qualitatives, ou
 - Disponibilité des nutriments confinés dans le sol ou la rhizosphère



Améliorer la résilience des plantes = Approche Système

Pour chaque culture, l'objectif est d'optimiser à la fois la qualité et la quantité des produits récoltés. Cela suppose une recherche permanente de la combinaison la plus efficace des moyens de production, centrée sur les besoins de la plante.

Le renforcement de la résilience des cultures constitue un enjeu essentiel. Cette démarche doit débuter dès la phase de multiplication du matériel végétal.

Biostimulants microbiens et non-microbiens

La réglementation sur les engrais distingue deux groupes de biostimulants : les biostimulants microbiens (anciennement appelés biofertilisants) et les biostimulants non microbiens.

Catégorie UE ¹	Groupe	Exemples
Biostimulants microbiens	Moisissures	Mycorrhiza
	Bactéries	Fixation de l'azote (<i>Rhizobium spp.</i> , <i>Azospirillum spp.</i> , <i>Azotobacter spp.</i>)
Biostimulants non-microbiens	Acides fulviques/acides humiques	Acides humiques purifiés
	Composés riches en azote	Hydrolysats de protéines et acides aminés
	Extraits végétaux	Algues, varech, écorce de saule
	Biopolymères	Chitine
	Composés inorganiques	Al, Co, Na, Se, Si

¹ Les produits qui augmentent la tolérance au stress biotique (maladies et ravageurs) sont exclus de cette définition ; il ne s'agit donc pas de biostimulants, mais de produits phytopharmaceutiques.

À quoi servent les biostimulants ?

Les biostimulants favorisent les processus naturels des plantes. Ils renforcent, par exemple, le système racinaire ou les parois cellulaires des plantes, ce qui les rend plus résistantes aux changements de température. Ils peuvent également améliorer le transport interne de l'humidité et des nutriments, ce qui permet aux plantes de mieux pousser et de manière plus uniforme. Les plantes sont ainsi mieux alimentées en nutriments, ou bien leur efficacité nutritionnelle s'améliore. Une plante saine et résiliente est plus résistante aux facteurs de stress abiotiques. Par exemple, des conditions de croissance « extrêmes », telles que la sécheresse, la chaleur, les carences minérales ou la salinisation.



Différences



LES BIOSTIMULANTS

» Résiste au stress abiotique

- température, air, eau, intensité de lumières, salinisation

» Améliore les caractéristiques des plantes ou leur rhizosphère

- tels qu'une couleur plus intense, des fleurs plus belles et un rendement plus élevé

» Fertilisants

Couverts par la réglementation européenne 2019/1009

PRODUITS PHYTOSANITAIRES

» Prévient le stress biotique

- Pathogènes, ravageurs (insectes, nématodes), mauvaise herbes

» Effet immédiat contre une « infestation »

» Produits phytosanitaires

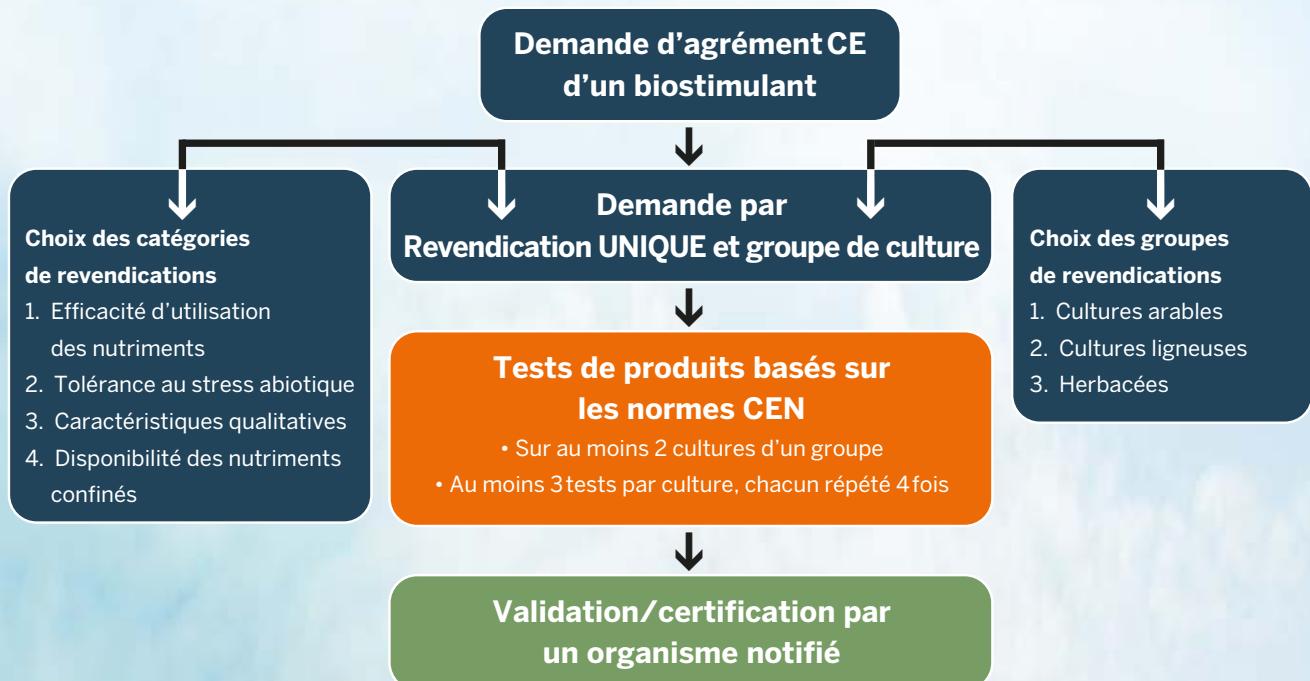
Couverts par la réglementation européenne 1107/2009

Processus d'agrément CE des biostimulants

Afin de garantir à l'acheteur/utilisateur l'efficacité d'un biostimulant, il existe depuis 2022 la possibilité d'un agrément CE.

Cet agrément permet de commercialiser un biostimulant dans tous les États membres de l'UE.

Quelles sont les étapes à suivre avant l'agrément CE d'un biostimulant ?



Une demande pour 2 ou 3 (tous les) groupes de cultures est également possible. Cela implique un nombre de tests différent:

Catégorie	Sous-catégorie	Nombre de tests (chaque test est répété 4 fois)	Nombre total de tests
Culture (unique)		3	3
Groupe de cultures	Cultures arables [céréales, betteraves, pommes de terre]	Minimum de 2 cultures, 3 par culture	6
	Cultures ligneuses [framboise, poire, pomme]	Minimum de 2 cultures, 3 par culture	6
	Herbacées [chou, chicorée, poireau, fraise]	Minimum de 2 cultures, 3 par culture	6
2 groupes de cultures		4 par groupe de cultures ; au moins 2 cultures par groupe de cultures	8
3 groupes de cultures (tous)		3 par groupe de cultures ; au moins 2 cultures par groupe de cultures	9

Les biostimulants constituent la base d'une stratégie GIC

Grâce à leur rôle naturel unique dans l'amélioration des processus de croissance interne des plantes et de la rhizosphère qui les accompagne, les biostimulants s'intègrent parfaitement dans un système de GIC (gestion intégrée des cultures). L'effet multiple des biostimulants sur la robustesse et la résilience des plantes permet de réduire la dépendance vis-à-vis des pesticides et des engrains chimiques.

Les résultats de l'utilisation des biostimulants améliorent les objectifs de production (rendement plus élevé, couleur plus intense, fleurs plus belles, meilleure taille, plus de tubercules, fruits plus résistants, durée de conservation plus longue, etc.).